

3

FEV 2015

IM

LA LETTRE
DES MISSIONS INFORMATIQUES

IN



RMATICIENS

01010110
01101111
01110100
01100101
01111010
00100000
01000110
00101110
01001111
00101110

01010110
01101111
01110100
01100101
01111010
00100000
01000110
00101110
01001111
00101110

01010110
01101111
01110100
01100101
01111010
00100000
01000110
00101110
01001111
00101110

01010110
01101111
01110100
01100101
01111010
00100000
01000110
00101110
01001111
00101110

RMIEZ-VOUS

F.O.-DGFIP ÉCRIT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL **NEPTUNE A PIED SEC**

Nous venons d'apprendre que les informaticiens de l'ESI de CAEN ont été informés de l'arrêt définitif du développement de l'application Neptune V2 au motif qu'il manquerait, au Service des Retraites de l'État (SRE), le budget pour recetter cette application via un prestataire externe.



Selon les informations en notre possession, ce projet était pourtant achevé à 95 % et une dizaine de collègues y travaillaient depuis 7 ans !

Par ailleurs, un éventuel portage de l'actuelle application des Pensions (PEZ) via l'outil Blu Age ne répondrait aucunement aux attentes de ses utilisateurs puisqu'il se ferait à fonctionnalités identiques, ce qui n'était évidemment pas le cas du projet NEPTUNE V2 dont on attendait des améliorations fonctionnelles significatives.

Enfin, en la période et compte tenu des restrictions budgétaires actuelles très fortes, cette gabegie d'argent public est intolérable.

Cet arrêt est donc triplement pénalisant :

- pour les développeurs de l'application qui se retrouvent actuellement sans emploi,
- pour les utilisateurs qui ne voient aucune perspective d'amélioration de leur outil à venir,
- et pour le contribuable dans la mesure où la dépense déjà engagée ne débouchera finalement sur rien...

C'est pour cela que nous avons immédiatement écrit au Directeur Général pour lui demander les explications nécessaires et de revoir sa décision.

Paris, le 3 février 2015



Monsieur Bruno PARENT
Directeur Général des Finances Publiques
Télédoc 341
Ministère du Budget
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Réf. : HF/LR

Monsieur le Directeur Général,

Lors du comité technique de réseau du 28 novembre 2014, je vous avais interpellé sur la diminution de 15 % du budget informatique 2015 de la DGFIP. Vous m'aviez alors répondu qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir : la DGFIP allait ré-internaliser un certain nombre de développements et nous effectuerions tous les travaux prévus, bien qu'à un rythme plus lent.

Or, je viens d'apprendre que les informaticiens de l'ESI de CAEN ont été informés de l'arrêt définitif du développement de l'application Neptune V2 au motif qu'il manquerait au Service des Retraites de l'État (SRE) le budget pour recetter cette application via un prestataire externe. Selon les informations en ma possession, ce projet était pourtant achevé à 95 % et une dizaine de collègues y travaillaient depuis 7 ans. L'arrêt de ce projet est incompréhensible et lourd de conséquences pour l'équipe de l'ESI de Caen. En effet, ils n'ont pas, pour le moment, d'autre projet susceptible d'occuper l'équipe en place et sont légitimement inquiets pour leur avenir professionnel.

Au-delà de cette question, je vous laisse imaginer l'état d'esprit des personnels qui se sont investis depuis des années et à qui l'on explique brutalement qu'il convient de tout arrêter et, ce, pour des raisons budgétaires. Ils auraient pu comprendre que la mise en production soit repoussée en attendant de trouver une solution mais ne peuvent pas admettre cet abandon d'une application quasiment achevée. Ils ont le sentiment d'avoir travaillé pour rien, que le fruit de leurs efforts est aujourd'hui balayé d'un trait de plume et oscillent entre écœurement et démotivation.

Par ailleurs, un éventuel portage de l'actuelle application des Pensions (PEZ) via l'outil Blu Age ne répondrait aucunement aux attentes de ses utilisateurs puisqu'il se ferait à fonctionnalités identiques, ce qui n'était évidemment pas le cas du projet NEPTUNE V2 dont on attendait des améliorations fonctionnelles significatives.

Enfin, vous comprendrez qu'en la période et compte tenu des restrictions budgétaires que vous opposez à toute forme de revendication de notre part, cette gabegie d'argent public nous soit intolérable.

En conséquence, je vous demande, Monsieur le Directeur Général, de m'indiquer les raisons qui s'opposent à l'achèvement de ce projet ou tout au moins à sa suspension, en attendant de retrouver le budget nécessaire. Enfin, en allant négocier auprès du Ministre le budget nécessaire à la mise en production de ce projet, ce pourrait être pour vous l'opportunité de nous démontrer que vous avez à cœur le respect des agents et la défense de toutes les missions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Hélène FAUVEL
Secrétaire Générale

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu